L APE DE BEDEILLE ORGANISE UN

Vide Grenier

DIMANCHE 19 OCTOBRE

de 8H30 à 17H30

Ouverture exposants à 7h

Réservé aux Particuliers

lieu : Salle des fêtes de BEDEILLE

Renseignements et inscriptions :

ape.des3collines@gmail.com
06.45.62.89.05

Informations :

Emplacement : 4€ le mètre
6€ le mètre avec table

***Paiement à la réservation.**

BUVETTE ET SNACK SUR PLACE

Formule à 10€ : frites/saucisse/oeuf + boissons + dessert

INSCRIPTION
VIDE GRENIER DE L'APE DE BEDEILLE DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse .....

Code Postal : ..... Ville : ....

Immatriculation véhicule : .....

N° pièce d'identité : ..... délivrée le.....par.....

TARIFS DES EMPLACEMENTS : Le mètre linéaire sans table : 4€
Le mètre linéaire avec table : 6€

EMPLACEMENT VIDE (A PRENDRE OBLIGATOIREMENT SI PORTANT) : .....x 4€ = ... €

EMPLACEMENT AVEC TABLE : ..... x 6€ = ... €

Total à payer : ..... €

Je souhaite également réserver des formules snack pour le midi : ..... x 8€ = ...€
(une remise de 2€ est appliquée aux exposants si les formules sont réservées à l'inscription)

REGLEMENT – INSCRIPTION

1 - La totalité de la somme doit être versée lors de l'inscription, minimum 6 jours avant la date de la manifestation. En aucun cas, la participation ne sera remboursée, les exposants doivent transmettre la copie lisible de leur carte d'identité recto-verso (impératif) avec le règlement par chèque à l'ordre de : l'APE de BEDEILLE.
2 - L'emplacement est mesuré : vous devez respecter scrupuleusement votre place. En cas de non-respect, vous vous acquitterez des places supplémentaires occupées. Les portants doivent être sur un emplacement vide. Les allées ne doivent pas être encombrées par des objets ou portants.
3 - Ce vide grenier est organisé par l'APE de BEDEILLE pour ses adhérents et les particuliers. La vente par les enfants est autorisée sous la responsabilité des parents. Les commerçants et professionnels ne sont pas acceptés en tant qu'exposants.
4 - Il aura lieu le Dimanche 19 OCTOBRE 2025 à la Salle des Fêtes de BEDEILLE L'accueil des vendeurs se fera à partir de 7h00 et jusqu'à 8h30. Les exposants ne pourront remballer leurs marchandises avant 17h00, ceci par respect pour le public et par mesure de sécurité.
5 - L'APE décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou sinistre des objets et en cas de litiges d'un exposant avec les agents de contribution, de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
- Les vendeurs sont responsables de la zone qu'ils occupent et des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, biens, marchandises d'autrui ;
- Les vendeurs doivent être couverts par leur propre assurance.
- Les vendeurs sont seuls responsables de la provenance et de la vente des objets qu'ils proposent au public. Ils s'engagent à ne vendre que des objets usagés, d'occasion, ce qui exclut la revente d'objets neufs confiés par un commerçant.
6 - Il n'est accepté aucune vente de nourriture.
7 - En cas d'impossibilité d'être présent et afin de satisfaire d'autres exposants qui seraient sur liste d'attente, prière de prévenir le plus tôt possible au 06 45 62 89 05
8 - Atteste avoir pris connaissance du présent contrat de règlement, je m'engage à me soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions.
N.B. L'APE assure la publicité par voie d'affichage, de presse et de tracts. Entrée gratuite aux visiteurs.
Possibilité de se restaurer sur place.

Date et signature
Précédé de la mention « lu et approuvé »

Envoyer ou transmettre le dossier complet avant le 15 Octobre 2025 dernier délai, avec toutes les pièces demandées.
A la Mairie de Bédeille à l'attention de l'APE de Bédeille 10 rue Henri d'Albret 64460 BEDEILLE
Tél : 06 45 62 89 05

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE